

SOMMAIRE

NOTRE CLUB

- | | |
|--|-----|
| 1. Présentation du club | p 2 |
| 2. L'engagement moral | p 3 |
| 3. L'engagement sportif | p 3 |
| 4. Manifestations annuelles organisées par le club | p 4 |
| 5. Nos ambitions | p 4 |

PALMARES 2017 2018 p 6

LE PARTENARIAT p7

CONCLUSION p 9

VOTRE ENGAGEMENT p 10



NOTRE CLUB

1 . Présentation du club

Le club UGAP gymnastique Artistique de Bourg de péage a été créé en 1936.

Le club est affilié à la Fédération Française de Gymnastique (FFG).

Depuis son origine, il est présent lors des compétitions organisées par la FFG. Il y obtient de manière très régulière de nombreux titres départementaux, régionaux ou nationaux.

Notre club, c'est aujourd'hui :

- 271 licenciés : de 2 à 46 ans d'origines péageoise, romanaise valentinoise et de nombreux villages environnants.
- 4 secteurs de pratique différents : la baby-gym (petite enfance), la gymnastique artistique féminine, le freestyle-gym (gymnastique urbaine) et l'aéro-gym.
- 2 entraîneurs salariées
- 22 entraîneurs bénévoles
- 12 juges de compétition (officiant du niveau départemental à national)
- une équipe dirigeante volontaire et motivée.

Mais aussi, une page facebook et un site internet dynamique

Les dirigeants :

- Le président : CURTELIN David
- Trésorière : PEUGEOT Cécile
- Secrétaire : SERRET Liliane
- 10 membres actifs

2. L'engagement moral

Notre club est très attaché aux valeurs morales véhiculées par notre sport. Nous sommes très attentifs au comportement des gymnastes lors des entraînements et compétitions.

Le respect est le maître mot : respect des entraîneurs, des juges, des adversaires ainsi que des coéquipiers et coéquipières.

Les valeurs d'entraide, de dépassement de soi et l'esprit d'équipe sont omniprésentes.

Chacun à quel que niveau que ce soit se doit d'être exemplaire et donner une image positive de son sport, en l'occurrence la gymnastique et de son club.

3. L'engagement sportif

Les gymnastes ont deux salles d'entraînements à leur disposition, la salle de la République et la salle Ferruche Pellegrini au complexe sportif Jean BOUIN.

Les entraînements ont lieu tous les soirs à partir de 17H jusqu'à 21H ainsi que tous les mercredis.

Les gymnastes s'entraînent selon leur niveau de 1h30 à 12h par semaine.

Des stages d'entraînements sont organisés par l'UGAP ou en partenariat avec d'autres clubs plusieurs fois par an pendant les congés scolaires.

Certaines gymnastes participent à des stages départementaux, régionaux ou nationaux.

Les gymnastes confirmées participent aux compétitions départementales régionales et nationales organisées par la Fédération française de gymnastique.

La section freestyle-gym s'entraîne participe à des démonstrations lors de diverses manifestations sportives dans la région (matchs de basket à saint vallier, Matchs de Handball à Bourg de péage ou journée de promotion de la gymnastique...). C'est une section reconnue et appréciée.

4. Manifestations annuelles organisées par le club

- Une **compétition officielle** de niveau départemental, régional ...
- Des **stages** intraclub pendant les vacances et des stages départementaux
- **Gala du téléthon** où une partie des bénéfices est reversée au profit du téléthon
- Une **compétition intersociétaire** : pour permettre aux gymnastes de se préparer avant les compétitions ou pour les non compétitifs de montrer aux parents les acquis du début de saison.
- Un **Gala de fin d'année** ponctué par un repas

5. Nos ambitions

Nous tenons à :

- Maintenir cette évolution positive du nombre de licenciés qui est en constante augmentation depuis ces 5 dernières années.
- Permettre à nos 3 activités de vivre et de se développer en harmonie.
- Permettre à tous les gymnastes de progresser à leur rythme et en fonction de leurs capacités.
- Permettre à un maximum de gymnastes quel que soit leur niveau de pratique de participer à des compétitions.
- Etre présent au plus haut niveau compétitif tout en favorisant la réussite scolaire et la sécurité de nos gymnastes.
- Maintenir la convivialité, le vivre ensemble, l'engagement constructif des bénévoles.
- Pérenniser l'emploi de l'entraîneur salarié afin d'assurer le développement du club.
- Garder la confiance et l'engagement fort de la municipalité.

Nos projets:

- pérenniser le deuxième emploi
- mettre en place un suivi médical
- renouvellement de nos tenues pour une meilleure identification
- investir dans le matériel freestyle-gym
- développer nos actions locales
- améliorer nos outils de communication

Des ambitions réalistes au vu de nos résultats sportifs en progression,

Des ambitions soutenues grâce à notre implication locale :

-La municipalité de Bourg de Péage :

Nous apporte un soutien technique indispensable. Mise à disposition et entretien des gymnases et de la plupart du matériel gymnique. Ce n'est pas seulement une aide de ses agents, nous avons la chance de pouvoir compter sur le soutien de Mme le Maire et de son adjoint chargé aux sports.

-Les autres associations de Bourg de Péage :

Au quotidien, l'Office Sportif et Culturel Péageois (OSCP) et l'UGAP Multisports sont là pour nous conseiller et pour aider au besoin. Pour l'organisation de grosses manifestations nous avons pu profiter de la solidarité entre associations péageoises.

Une gestion financière saine et maîtrisée

Votre engagement à nos côtés nous permettra de mener à bien ces projets en nous permettant de laisser cette discipline accessible au plus grand nombre.

PALMARES 2018 /2019

Classement des clubs FFG:

Départemental : 1^{er} ; régional : 9^{ème} sur 121 ; national : 87^{ème} sur 1083.

A) Compétitions par équipes

10 équipes engagées: (5 en national, 5 en fédérale)

Au niveau départemental :

7 podiums dont 4 titres

En interdépartement (5 départements):

4 équipes qualifiées pour la demi-finale du championnat de France National

2 équipes qualifiées pour la demi-finale du championnat de France Fédérales A – 2 équipes ont basculé sur une compétition de repêchage.

Demi-finale :

3 équipes dans les 10 premières.

En championnat de France FFG, nationale finale B :

Nationales 10 ans et + : Olivia Vey-Hurel, Margaux Rey, Clara Barbier-Durand, Clara Lopes, Lucie Guillot : **6^{ème}**

Nationales 12/15 : Albane Vieira, Justine Carat, Louise Reboulet, Malia Rey, Naria Tava : **8^{ème}**

B) les compétitions individuelles

29 engagées : 15 pour le niveau national, 4 pour le niveau régional, 7 en fédérales et 3 en performance

Au niveau départemental : 17 podiums dont 7 titres

En Interdépartement : 8 podiums dont 2 titres

Mayssa 2^{ème}, Abby 1^{ère}, Olivia 2^{ème}

Demi-finale : 7 qualifications

En national et performance, 14 participantes – 1 titre

En fédéral, 4 participantes

Finale régionale : 2 participantes

Finale performance : 2 participantes

Championnat de France FFG : 1 podium !!!!!

Nationale 12 ans : Olivia Vey Hurel – 3^{ème}

Complexe Sportif Jean Bouin – 15 avenue 1^{ère} Armée – 26300 Bourg-de-Péage. Tel : 07.68.92.49.83

Email : ugapgymnastique@hotmail.fr – www.ugapgymnastique.com

Décl. Préfecture 26 N°: W263000727 – Agrément Jeunesse et Sports N°: 26.90.011 Identifiant

SIRET : 417 770 005 00011 – Exonéré TVA

LE PARTENARIAT

Dans le but de continuer notre ascension sportive à un niveau élevé, nous cherchons des partenaires pour nous soutenir financièrement.

En effet le nombre croissant de nos compétitrices a un coût, tant dans les tenues, que dans les frais de déplacement par exemple. C'est également un moyen d'améliorer les conditions de travail de nos bénévoles et notre salarié qui s'investissent tous beaucoup pour le club.

Le sponsoring est une technique de communication efficace pour les entreprises. L'enjeu est de se faire connaître et de récolter des retombées positives pour l'entreprise.

Le partenariat d'un événement ou d'une association sportive constitue une opportunité de contact direct : évocation de marques sur les lieux de compétition et d'entraînement.

1. Un avantage visuel

- La reconnaissance et la valorisation de l'image institutionnelle de l'entreprise.
- Le développement de la communication locale, dans la Drôme mais aussi sur un territoire plus étendu grâce aux déplacements en mettant en avant votre soutien à un projet sportif et socio-éducatif.
- Le développement de votre notoriété.

2. Un avantage financier

Une des grandes motivations pour le partenariat est la **réduction sur l'impôt**.

La loi du 1 août 2003 a changé les taux de réduction pour favoriser le sponsoring.

L'ADIMACAL (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial) donne les lois de réduction sur l'impôt.

Loi du 1 Aout 2003 :

« Réduction de l'impôt sur les sociétés égal à 60% des dons aux œuvres d'intérêt général, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires »

Exemple de déduction d'impôts :

| MONTANT DU SPONSORING | PART DEDUCTIBLE D'IMPÔTS | PART RESTANTE |
|------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| 1000 | 600 | 400 |
| 800 | 480 | 320 |
| 600 | 360 | 240 |
| 500 | 300 | 200 |
| 400 | 240 | 160 |

3. Nos vecteurs de communication

- Possibilité d'apposer votre logo sur les **panneaux publicitaires** dans la salle d'entraînement et de compétition.
- Présence de la marque du sponsor sur les sacs de sport.
- Présence de la marque du sponsor sur le **tee-shirt officiel du club** (porté par les entraîneurs et bénévoles lors des manifestations et compétitions)
- Citation des différentes entreprises lors **des manifestations sportives organisées par le club.**
- Présence de la marque du sponsor **sur un bandeau publicitaire sur le site internet du club**
- Présence de la marque du sponsor **sur les lettres d'information à l'attention de nos licenciés.**
- Diffusion ou affichage de **flyers**

CONCLUSION

Etre partenaire de L'UGAP gymnastique de Bourg de Péage c'est :

- Soutenir un club de gymnastique ambitieux (1^{er} club Drôme Ardèche)
- Donner une image jeune, positive et dynamique à son entreprise en l'associant à un club symbolisant les valeurs telles que l'esprit d'équipe, l'ambition et le dépassement de soi.
- Profiter d'une communication sur nos licenciés lors de nos entraînements et nos manifestations (500 personnes en moyenne)
- S'exporter sur le département, la région et voire plus lors des déplacements nationaux.
- Profiter d'une défiscalisation de votre don.

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

| | |
|--|--|
| <p>PRESIDENT DU CLUB</p> <p><i>David CURTELIN</i> 06.15.08.69.17</p> | <p>MEMBRES DE L'EQUIPE SPONSORING</p> <p><i>Liliane SERRET</i> 06.75.05.23.63</p> <p><i>Cécile PEUGEOT</i> 06.43.36.19.56</p> |
|--|--|

**UGAP GYMNASTIQUE
ASSOCIATION SPORTIVE**

2 Av de Mindelheim - Maison des Associations François Mitterrand
26300 BOURG DE PEAGE

« JE SOUTIENS L'ASSOCIATION UGAP GYMNASTIQUE BOURG DE
PEAGE AVEC LE PARTENARIAT SUIVANT PAR AN »

| | |
|---|-------|
| Don _____ | € |
| Panneau publicitaire individuel : | 350 € |
| Panneau publicitaire 2eme année et suivantes | 300 € |
| Bandeau publicitaire sur le site internet | 100 € |
| Bandeau publicitaire sur lettre d'info trimestrielle mailée à tous les licenciés | 100 € |
| Diffusion d'offres promotionnelles | 200 € |
| Un jeu de 10 sacs de sport : | 500 € |

(Tous les prix indiqués comprennent l'achat de l'équipement en question ainsi que le flocage de votre logo)

ENTREPRISE : _____

email : _____ Adresse : _____

Tel : __/__/__/__/__/__/ Fax : __/__/__/__/__/__/

NOM : _____

Prénom : _____

Pour _____ €

A _____ Le _____

Monsieur _____ Madame _____

Signature :

Dossier de sponsoring

